

7EME COMITE DE PILOTAGE DU FONDS DE SOUTIEN AUX ORGANISATIONS FEMINISTES (FSOF)

COMPTE-RENDU

**JEUDI 21 DECEMBRE 2023 DE 14H00 A 16H00 – FORMAT
HYBRIDE**

PARTICIPANT.E.S AU COPIL

MEAE

- Clélia Chevrier Kolačko, Directrice adjointe du développement durable (DDD)¹
- Thibaut Lespagnol, Délégué adjoint pour les relations avec la société civile et les partenariats (DGM/CIV)²
- Louise Burdloff, Sous-directrice adjointe à la Sous-direction du développement humain (HUMA)
- Corentin Ducroquet, Rédacteur Sous-direction du développement (DEV)
- Marie Soulié, Cheffe de pôle Genre, Education, Population, Jeunesse (GEPJ)³
- Elena Arnal, Cheffe de pôle Cellule FEF
- Nina Audinet, Cellule FEF
- Emilie Maria, GEPJ, Observatrice
- Léa Tardieu, Rédactrice société civile, Observatrice

AFD

- Gilles Kleitz, Directeur exécutif de la Direction Solutions de Développement Durable (SDD)
- Marie Bjornson-Langen, Responsable adjointe de la Direction Solutions de Développement Durable (SDD)
- Stéphanie Lanfranchi, Responsable du département Mobilisation et des Partenariats Nationaux (MDP)
- Céline Gilquin, Responsable de la Division Lien Social
- Philippe Galland, Responsable adjoint de la Division Lien social
- Valérie Huguenin, Responsable adjointe de la Division des Organisations de la Société Civile

¹ Désormais « Direction des Affaires globales ».

² Désormais « Délégation pour les collectivités territoriales et la société civile »

³ Désormais « Mission de la diplomatie féministe et de l'éducation ».

- Emmanuelle Cathelineau, Responsable de projets, division des Organisations de la Société civile, Observatrice
- Mallaury N'diaye, Experte genre, Division Lien Social, Observatrice

Personnalité qualifiée

- Fawzia Baba Aissa, Co-fondatrice et membre du Conseil d'Administration du Fonds pour les Femmes en Méditerranée (FFMed)

ORDRE DU JOUR SYNTHETIQUE :

Modération : MEAE (Clélia Chevrier Kolačko)

- 1. 14h00 - 14h10 : Mots de bienvenue et tour de table**
- 2. 14h20 - 14h50 : Bilan de la programmation 2023 et perspectives 2024 par canal**
- 3. 14h50 – 15h55 : Discussions autour de l'amélioration du FSOF suite au renouvellement**
- 4. 15h50 – 16h00 : Date du prochain COPIL et prochains chantiers**

- 1. 14h00 - 14h10 : Mots de bienvenue et tour de table**

[MEAE]

- Clélia Chevrier Kolačko a introduit cette réunion du COPIL en rappelant le renouvellement du FSOF pour une deuxième phase (2023-2027) mobilisant 250 millions d'euros.
- Depuis la présentation de l'évaluation à mi-parcours en février 2022, différents chantiers sont menés autour de l'amélioration du fonctionnement du Fonds, en lien avec la société civile féministe.
- Le FSOF s'inscrit dans les travaux de renouvellement de la stratégie française en matière de diplomatie féministe.

[AFD]

- En suivant, l'AFD rappelle qu'en tant qu'agence féministe, le FSOF est un instrument crucial, avec le souci de l'intégrer dans l'écosystème féministe international, notamment par le développement de partenariats.
- Le travail de l'AFD sur le FSOF représente une transformation de fond et des efforts permanents en termes d'objectifs et de moyens. Sur ce dernier élément, l'AFD a tenu à souligner l'exemplarité du FSOF dans sa co-construction avec la société civile.

[Fawzia Baba-Aissa]

- Fawzia Baba-Aissa a présenté son parcours féministe et ses activités en tant que présidente et co-fondatrice du FFMED, organisation qui prospecte des financements pour les redistribuer de manière flexible, soutenue par le FSOF puisqu'elle fait partie de l'un des *consortia* financés dans le cadre d'un fonds intermédiés.

2. 14h20 - 14h50 : Bilan de la programmation 2023 et perspectives 2024 par canal

[AFD]

- En 2023, l'AFD a atteint ses objectifs programmatiques et financiers sur ses deux canaux de financement.
- Sur le canal 1, grâce à deux appels à projets (AAP) "Autonomisation économique féministe" et "Santé et hygiène menstruelle", ainsi que la labellisation d'un projet en Irak de 10 millions d'euros, et du *top-up* de l'appel à projets Femmes paix et sécurité au Sahel de 1.5M€. Les volumes engagés ont dépassé la cible initiale de 30M € pour atteindre 31,5M€.
- Ces projets se concentrent sur des thématiques importantes pour l'AFD et ont lieu dans des géographies variées.
- Sur le canal 1, relatif aux projets et appels à projets, les perspectives 2024 résulteront de négociations toujours en cours sur la programmation financière de l'AFD. Pour l'instant, un appel à projets "Violences et justice" est passé en CID, à hauteur de 8M € et concernera 10 pays. La labellisation d'un projet porté par CARE France, intitulé Women Lead in emergencies, sera également comptabilisée dans la programmation, à hauteur de 7M€. 15M € sont donc programmés pour le moment sur le canal 1. Des marges de manœuvre sur l'enveloppe financière permettrait à l'AFD de lancer des appels à projets ou projets pré-identifiés.
- Pour 2024, des projets labellisables sont dès à présent identifiés pour un montant de 3.5M€ avec par exemple un refinancement ("top-up") du Fonds Genre Sahel.
- Le MEAE a rappelé l'intérêt d'investir l'enveloppe géographisée avec des projets régionaux FSOF afin que l'AFD s'assure de remplir ses objectifs les cinq prochaines années (2023-2027). De même, le MEAE se montre favorable au soutien à des projets portant sur plusieurs thématiques prioritaires pour l'AFD (enjeux de genre et climat, l'Indopacifique, etc).
- Le COPIL se penche ensuite sur le rythme des décaissements du canal 1 de l'AFD. La CLS indique alors que 18,6M€ ont été décaissés en 2023, correspondant à l'objectif initial de 22M€ et au cycle-projet classique de l'AFD, en lien avec les capacités absorption des partenaires. Sur l'Initiative OSC/Canal 2, les décaissements se font plus rapidement. L'entièreté des projets 2020 a été entièrement décaissée, 85% des projets 2022 et 56% des projets 2023.
- Sur le canal 1, l'AFD indique que l'idée de restreindre les géographies des projets a été très bien accueillie par les équipes. Fawzia Baba-Aissa a indiqué que trop réduire le nombre de pays dans un appel à projets pouvait constituer un risque, notamment si une OSC féministe décide de quitter un consortium ou qu'à cause d'une situation politique dans un pays, les fonds devaient être redistribués. Par ailleurs, elle est revenue sur le fait que des appels à projets thématiques pouvaient restreindre les petites organisations féministes couvrant de nombreux sujets, les déporter de leur projet associatif initial et des actions qu'elles mènent pour s'inscrire dans les orientations de

l'appel afin d'obtenir des ressources. Elle a plaidé pour un élargissement des thématiques.

- Suite à une question de Fawzia Baba-Aissa, l'AFD est revenue sur les critères de labellisation des projets FSOF. A ce titre, l'AFD a souligné l'importance de ces labellisations comme effets de levier afin que les responsables d'équipes projets (REP) se saisissent des critères et proposent des projets en cohérence avec la vision transformative portée par le FSOF.
- Pour le deuxième canal de financement du FSOF, relatif à l'Initiative-OSC, 8M€ ont été accordés à 12 projets labellisés FSOF en 2023, un dépassement à saluer de la cible initiale de 5M€. Sur ce canal, deux nouveautés de l'année 2023 ont été présentées, à savoir : (i) l'augmentation du taux de co-financement de l'AFD à 80%, répondant à une préoccupation importante des OSC sur la difficulté à obtenir des co-financements, et (ii) les premiers octrois directs aux OSC des pays partenaires (jusqu'à présent financées via les OSC françaises).
- Pour l'appel à manifestation d'intérêt (AMI), clôturé en mai 2023, plus de 400 projets ont été déposés.
- Sur le plan stratégique, les perspectives 2024 concernent également la mise en place de nouveaux partenariats dans l'écosystème féministe international, sans remettre en cause l'atteinte de la cible des 250M €.
- Fawzia Baba-Aissa a abordé l'intérêt de travailler à construire des partenariats avec les sphères philanthropiques ne travaillant pas sur les enjeux féministes afin d'aller plus loin dans la transversalisation du genre et augmenter les fonds en faveur de l'égalité de genre. L'AFD a évoqué un potentiel chantier sur l'approche féministe philanthropique, mais qui mobilisera du temps et des moyens humains.
- Les participantes et participants se sont également accordés sur l'importance d'encourager les entreprises à promouvoir les droits des femmes directement dans leurs chaînes de valeur.
- Le MEAE a souligné le besoin de coordination dans la création de partenariats, comme à travers l'adhésion de la France à l'Alliance pour les mouvements féministes.

[MEAE]

- Sur le canal 3 du FSOF, en 2023, 16 nouveaux projets FEF/FEF-R/FEF-OSC (anciennement FSPI, FSPI-R et PISCCA) ont été labellisés FSOF. Au total, en 2023, sur le canal FEF, FEF-R, FEF-OSC, 6.9M€ sont labellisés FSOF pour des projets 2022 et 2023. Le dispositif du FEF-R, lancé en 2023, connaît un franc succès sur les enjeux de soutien à la société civile féministe. Il permet de débloquer des montants inférieurs à 100 000€ transitant par les ambassades.
- A l'été 2023, l'élargissement du canal 3 du FSOF à tous les instruments du MEAE a été validé. Désormais, il comprend donc les projets du comité de subvention de la DGM et la labellisation ex-post de projets du centre de crise et de soutien (CDCS). En 2023, 6.6M € de projets mis en œuvre par le CDCS ont été labellisables FSOF. A ce titre, la reconnaissance de l'importance d'intégrer le genre dans la réponse d'urgence et les organisations féministes en tant qu'actrices de l'action humanitaire dans la nouvelle stratégie humanitaire de la France est un signal fort.

- Une contribution directe du MEAE à ODAS, sur la thématique des droits et santé sexuels et reproductifs et à hauteur d'1M€ en 2023, a également été labellisée FSOF sur la base des critères habituels.
- Au total, le canal 3 consacré aux projets menés par différents modes de financement du MEAE, a mobilisé 14.5M€.
- Le MEAE et l'AFD continuent de faire circuler les informations quant au FSOF à travers les fiches-pays à destination des agences AFD et des ambassades et permettant une meilleure coordination dans le réseau diplomatique et avec l'opérateur.
- L'organisation du Sommet pour la francophonie, permettra d'assurer la visibilité du FSOF, afin de mobiliser des réseaux d'associations francophones, et de valoriser la capitalisation sur des géographies francophones. L'initiative "La Francophonie avec elles"⁴ pourrait notamment être un sujet de partenariat. Fawzia Baba-Aissa soulève notamment les enjeux d'accès aux espaces de dialogue avec des bailleurs anglophones pour des organisations féministes de géographies francophones.
- L'AFD soulève également l'importance de l'articulation entre les différents canaux de financement du FSOF, et propose de mettre des moyens en commun pour plus capitaliser sur les impacts pour les organisations féministes, en fonction des différentes modalités d'appui, dans une perspective transformationnelle et avec une réflexion politique et géographique.

Les décisions prises :

- Poursuivre l'actualisation du tableau de programmation, y compris sur les versements.
- Suivre étroitement la question des versements des années précédentes.
- S'assurer que les objectifs sont atteints au global dans la programmation 2024.
- Approfondir le sujet des parcours de financement et identifier les projets pouvant passer à l'échelle.

3. 14h50 – 15h55 : Discussions autour de l'amélioration du FSOF suite au renouvellement

- La deuxième phase du FSOF, qui devra mobiliser 250M € sur cinq ans, 2023 compris, s'inscrit dans un nouveau cadre programmatique et politique. Le Président de la République a souhaité inscrire le soutien à l'égalité femmes-hommes et aux organisations féministes dans les 10 priorités du relevé de conclusions du Conseil pour le développement du 5 mai 2023. Ainsi, le 9e objectif renouvelle le soutien apporté aux missions du FSOF et le Comité Interministériel de la Coopération Internationale et du Développement de juillet a confirmé cet engagement.
- Le FSOF devra être aligné avec l'ensemble de ces exercices, en particulier concernant les indicateurs que nous devons être en mesure de transmettre de manière annuelle.

⁴ Il s'agit d'un Fonds lancé par l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), lancé en 2020 en écho à la crise du COVID-19.

- En parallèle, le MEAE conduit en ce moment-même les travaux de renouvellement de la stratégie en matière de diplomatie féministe. Les conclusions de l'un des groupes de travail consacré aux activistes féministes, permettront d'intégrer les besoins des organisations féministes à la stratégie. Le FSOF sera également présenté en tant qu'instrument clé de la diplomatie féministe portée par la France.
- Afin de prendre en compte les recommandations de l'évaluation à mi-parcours du FSOF, le COPIL a fait le suivi de plusieurs sujets :
 - a. L'ouverture de la gouvernance du FSOF
 - b. L'adaptation de la convention du canal 1 du FSOF
 - c. L'augmentation des ressources humaines dédiées au FSOF
 - d. L'animation de la communauté
 - e. La communication

a. L'ouverture de la gouvernance du FSOF

- Plusieurs consultations avec la société civile ont abouti à l'identification de critères précis régissant l'ouverture du COPIL à des représentantes francophones de la société civile. Ainsi, (i) un siège est dédié à une experte des questions de solidarité internationale et des droits des femmes et des filles du point de vue des OSC ; et (ii) un second siège est attribué à une personne issue du domaine de la recherche en socio-anthropologie, ayant une bonne connaissance des enjeux de développement/solidarité internationale et d'égalité de genre. Pour ce premier mandat, Fatou Sow et Fawzia Baba-Aissa ont donc intégré le comité de pilotage du FSOF.
- Une déclaration de conflit d'intérêt est demandée aux personnalités qualifiées retenues. Le comité de pilotage du FSOF n'étant pas une instance d'octroi de financement, ils seront limités.

b. L'adaptation de la convention du canal 1 du FSOF

- L'AFD a abordé le sujet de l'adaptation de la convention sur le canal 1, qui a été réalisée grâce à la collaboration des équipes techniques, des services juridiques, de conformité et de passation de marché. Le nouveau modèle de convention a été présenté à la société civile dans le cadre d'une réunion d'échanges dédiée et de la réunion de concertation pré-COPIL du FSOF. Cette convention plus flexible définit 3 niveaux d'acteurs et autorise une adaptation du plan de financement après signature. Avec ce nouveau modèle, l'AFD prévoit des délais plus courts sur la contractualisation et les versements. Les conventions précisent que les appels à projets seront sur une communication niveau 2, mais des améliorations seront à rajouter pour décliner une communication opérationnelle qui prenne en compte la demande de visibilité sur ces projets, les contextes de mise en œuvre et la sécurité des activistes.

c. L'augmentation des ressources humaines dédiées au FSOF

- Concernant l'augmentation des ressources humaines dédiées au FSOF, le MEAE a indiqué avoir créé un poste dédié au pilotage stratégique du Fonds au sein de la Direction du développement durable⁵. L'AFD a mentionné des échanges toujours en

⁵ Désormais Direction des Affaires globales (DAG).

cours avec l'enjeu de mobiliser les agences dans les pays pour renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté FSOF. L'AFD approfondirait ainsi l'idée de ponctionner 1 à 2% du montant global des appels à projets afin de financer deux postes. En réponse, le MEAE a indiqué sa préférence pour deux postes basés au siège mais avec une enveloppe mission conséquente, les postes réseau ayant souvent une couverture géographique limitée.

d. L'animation de la communauté

- Sur l'animation de la communauté FSOF, l'AFD est revenue sur plusieurs temps forts comme les réunions avec le management des divisions sectorielles ou les Hivernales. De la même manière, un webinaire organisé par le MEAE à destination des ambassades a suscité des réactions très positives et constitue un exercice à reproduire régulièrement, notamment afin d'insister sur le besoin d'une collaboration étroite ambassades/agences AFD sur le terrain. Des présentations AFD/MEAE aux agents des deux structures en central pourraient ainsi voir le jour pour promouvoir et faire connaître le dispositif.
- Fawzia Baba-Aissa a évoqué l'enjeu de bien différencier la communauté et la communication FSOF de celles d'autres fonds, lancés notamment avec le soutien de certains pays et organisations internationales.

e. La communication

- Sur la communication, les enjeux de visibilité de l'équipe France sont toujours au cœur des préoccupations du COPIL. Dans un contexte de renouvellement de la stratégie en matière de diplomatie féministe, le FSOF est un instrument décisif. Or, encore de trop nombreuses OSC féministes ne connaissent pas le FSOF. Le narratif et les supports de communication doivent donc être retravaillés. Les Ambassades doivent également jouer le rôle de relai afin de faire connaître le dispositif, associer les partenaires du FSOF à leurs événements, etc.
- La formation d'une délégation française MEAE-AFD à l'occasion de l'évènement Women Deliver au Rwanda, en juillet 2023, a été un temps fort de dialogue avec les organisations féministes et de communication autour du FSOF : un espace qu'il s'agit de réinstaurer dans le futur.
- Parmi les pistes de réflexions envisagées par le MEAE, un chantier autour d'évènements internationaux comme la Commission on the Status of Women (CSW) a été engagé.
- L'AFD a évoqué l'outil TILT!, afin de sensibiliser les jeunes aux ODD et qui pourrait être un moyen de faire connaître et parler les activistes féministes soutenues par le FSOF.
- La DGM/CIV souligne que l'internationalisation du FSOF devrait se traduire par l'accessibilité des articles sur le Fonds, notamment publiés sur les sites internet du MEAE et de l'AFD, en plusieurs langues

Les conclusions et décisions prises :

- Le MEAE et l'AFD s'assurent que les deux sièges réservés à la société civile au sein du COPIL sont toujours pourvus.
- Le nouveau modèle de convention sur le canal 1 est mis en œuvre et des temps de présentation à la société civile sont prévus.

- L'AFD poursuit les discussions internes autour de la création de deux postes dédiés au suivi du FSOF.
- Les temps d'échanges dédiés à l'animation de la communauté FSOF sont réitérés côté MEAE et côté AFD. Des sessions communes seront organisées.
- Sur la communication, un travail sur le narratif et les supports est mené. Le MEAE et l'AFD insèrent des axes « FSOF » dans l'organisation d'évènements ou la participation française à des évènements internationaux.
- De nouvelles lignes directrices de communication sont élaborées sur les trois canaux. La convention du canal 1 pourra intégrer celles qui lui sont relatives.
- Le plan de communication du FSOF continue d'être actualisé par les équipes du MEAE et de l'AFD.
- D'ici le prochain COPIL, les fiches-pays ont été envoyées à chaque poste et agence locale de l'AFD concernés par un projet FSOF.
- Les pages internet dédiées au FSOF sur France diplomatie et sur le site de l'AFD continuent d'être actualisées et sont traduites.

4. 15h50 – 16h00 : Date du prochain COPIL et prochains chantiers

[MEAE]

- Dans un contexte de multiplication des crises particulièrement préoccupantes pour les droits et la situation des femmes et des filles dans le monde, le soutien aux OSC féministes est un levier essentiel contre les mouvements anti-droits.
- Le renouvellement du FSOF va de pair avec les ambitions de la France en matière de diplomatie féministe, mais cette deuxième phase ne doit pas lésiner sur la co-construction avec la société civile. En début d'année, des groupes de travail restreints sur des thématiques spécifiques du FSOF seront mis en place. Les modalités doivent encore être affinées.
- Le prochain COPIL aura lieu en juin 2024.